

SPOOFING

Quand l'arnaque commence
par un simple appel



Le SPOOFING est une technique d'arnaque par téléphone permettant à l'escroc d'afficher sur votre téléphone un numéro de son choix, par exemple celui de votre banque ou de son centre d'opposition Carte bancaire



ÉTAPE 1

Vous recevez un appel d'une personne qui se fait passer pour un conseiller de votre banque, un agent de son service anti-fraude ou d'une autorité



 **Le numéro qui s'affiche correspond bien à celui de la banque ou du service auquel il prétend appartenir**

ÉTAPE 2

L'escroc indique que des opérations frauduleuses
ont été effectuées sur votre compte ou
sont en cours



Il prétend vous aider à les annuler ou à les bloquer alors
qu'en réalité, il vous les fait valider sur votre appli
bancaire

POURQUOI ÇA MARCHE ?

- ➔ **Parce que c'est rassurant de voir un numéro de téléphone qu'on connaît**
- ➔ **Parce que l'escroc connaît votre identité, votre date de naissance, votre adresse, le numéro de votre carte bancaire ...**
- ➔ **Parce que l'escroc utilise une technique bien rôdée pour vous faire peur et vous mettre dans une position d'urgence**

COMMENT RÉAGIR ?



Ne validez aucune opération sur votre appli bancaire si vous ne l'avez pas initiée vous-même



Raccrochez et appelez votre banque immédiatement



Ne communiquez jamais vos mots de passe et codes de sécurité reçus sur votre téléphone ou par email

N'OUBLIEZ PAS

- ⚠️ Aucune validation de votre part n'est nécessaire pour bloquer un paiement frauduleux
- ⚠️ Votre banque ne vous demandera JAMAIS par téléphone des informations confidentielles (code secret, identifiants...)

URGENCE = VIGILANCE

QUE FAIRE SI VOUS AVEZ VALIDÉ UNE OPÉRATION ?

- ✔ **Contactez immédiatement votre banque**
- ✔ **Identifiez les opérations réalisées par les escrocs :
paiements par carte ou virements depuis votre compte**
- ✔ **Bloquez les moyens de paiement qu'ils ont utilisés :
opposition à votre carte ou changement de vos codes de
banque en ligne**
- ✔ **Portez plainte**
- ✔ **Conservez toutes les preuves à votre disposition**



L'ACPR veille à la protection des clients du secteur de la banque et de l'assurance.

Un client bien informé est un client bien protégé !